

Comparer, traduire, bricoler

Michel Lallement*

in J.C. Barbier, M.T. Letablier eds, *Politiques sociales. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 169-190.

1. Comparer

Afin d'alimenter le débat sur le statut épistémologique de la comparaison internationale, je me propose de traiter une question qui, de prime abord, semble aussi absurde que radicale : la comparaison internationale est-elle possible ? La question peut paraître absurde à en juger par le nombre de travaux qui, en sciences sociales, inscrivent leur démarche dans une telle perspective. En d'autres termes, en vertu du « théorème du pouding » (la preuve qu'il existe est qu'on le mange), ne devons nous pas nous contenter de prendre acte de l'existence foisonnante de recherches comparatives en sociologie mais aussi en sciences politiques, en économie, en sciences de l'éducation... pour répondre par l'affirmative à l'interrogation précédente ? L'évidence ne suffit malheureusement pas pour trancher de façon définitive dans le vif de ces vieux problèmes dont la mise en équivalence du Même et de l'Autre constitue une figure parmi tant d'autres. La question de départ peut sembler de ce simple fait dangereusement radicale puisqu'elle invite implicitement à réfuter théoriquement toute possibilité de comparer des ensembles « sociétaux » par définition hétérogènes voire, par effet de généralisation (si les sociétés sont différentes, les groupes sociaux, les institutions, les organisations, les individus le sont tout autant...), à invalider toute démarche empirique en sciences sociales.

Nous ne manquons pas de matière pour prouver que, en toute rigueur, ce que nous avons coutume de lier spontanément lorsque nous opérons des rapprochements entre cadres nationaux différents renvoie en fait à des constructions irrémédiablement hétérogènes. En guise d'illustration de ce que, à la suite des philosophes et des linguistes, nous pourrions nommer l'*objection préjudicielle* à toute démarche comparative, je vais m'intéresser au cas du taux de chômage. Si l'on s'en tient simplement aux cas français et allemand, l'on constate déjà que la confrontation des indicateurs habituellement mobilisés pour comparer les marchés du travail des deux pays pose problème à un quadruple niveau au moins. *Sémantique* tout d'abord : *Arbeitslos* ne peut, en toute rigueur, être rendu par chômage mais plutôt par « privé de travail ». Cette traduction nous éloigne de la racine française. Chômage vient en effet du grec *kauma*, « brûlure » (de la fièvre, du soleil...) qui pousse les machines et les hommes sur la voie de l'improductivité forcée. *Historique* ensuite : ainsi que l'ont mis en évidence différents travaux de sociologie historique, la construction des catégories « chômage » et « *Arbeitslos* » est incompréhensible hors des configurations historiques singulières qui les ont vu naître¹. *Méthodologique* en troisième lieu : en Allemagne, la construction de la catégorie de chômage, telle qu'elle transparait en tous les cas à travers le *Mikrozensus*, laisse clairement apparaître que, à la différence de la France, le critère du manque de travail a pesé plus et plus longtemps (au moins jusqu'aux réformes structurelles de 2003) dans la définition du chômage². A cela s'ajoutent toutes les différences relatives à l'échantillonnage, à la

* Cnam, Lise-CNRS

¹ Voir, à ce sujet, les travaux d'O. Giraud (2004) et de B. Zimmerman (1999).

² Pour les allemands, « une personne vivant principalement du chômage est automatiquement classée chômeur dès lors qu'elle n'a pas travaillé, et quand bien même elle ne se déclarerait pas à la recherche d'un emploi, ni disponible. On ne considère pas sa position sur le marché du travail mais sa place dans le système de distribution des revenus » (Besson, Comte, 1992, p. 152).

périodicité des enquêtes, au taux de non-réponses... *Sociétales* enfin : pour des raisons historiques complexes, l'apprentissage et le travail des femmes ne revêt ni le même statut ni la même importance dans les deux pays. Or ces oppositions sociétales pèsent mécaniquement sur les taux de chômage, et cela au bénéfice de l'Allemagne : *ceteris paribus*, le nombre des apprentis allemands fait croître le dénominateur et la propension plus importante des femmes allemandes à se retirer du marché du travail lorsqu'elles deviennent mères a un effet inverse sur le numérateur. Bref, en toute rigueur, impossible de comparer le chômage, ou plus exactement le taux de chômage, en France et en Allemagne.

Bien qu'elle embrasse un matériau de nature quelque peu différente, la réflexion épistémologique que livre B. Badie (1992) à propos des conditions de possibilité d'une sociologie historique - cette grande consommatrice de comparaisons internationales - débouche sur une conclusion similaire. Pour B. Badie, la sociologie historique est intrinsèquement aporétique pour deux raisons majeures. Etant entendu d'abord que chaque culture est singulière, on ne peut s'autoriser à les comparer. Certes l'on peut contourner l'obstacle en ayant recourt à des variables explicatives communes. Il n'en reste pas moins une question de fond : « les variables explicatives sont-elles indépendantes des cultures propres aux objets qu'on se propose d'analyser ? La plupart des travaux de sociologie historique ont répondu trop vite par l'affirmative, alors que de telles variables appartiennent également à une histoire, à une culture, une aventure. Soumettre toutes les histoires à un même jeu de variables explicatives revient à traduire les autres histoires selon le code d'une histoire élue » (Badie, 1992, p. 367). La seconde faiblesse qui invalide la démarche comparative tient à l'impossibilité de plier cette dernière aux exigences de la raison scientifique : « il est clair que la méthode des variations concomitantes ne saurait guère s'appliquer : les variables construites sont beaucoup trop lourdes et composites, les objets analysés beaucoup trop extensifs pour que la démarche ait un sens » (*ibid.*, p. 371).

Qu'on l'aborde à partir d'un modeste indicateur ou du bilan raisonné d'une discipline qui y recourt massivement, la comparaison internationale tombe rapidement, on le voit, sous les coups d'arguments assassins. Pour éviter le piège de la pure aporie théorique vers lequel nous mènent droit les considérations précédentes, il faut rappeler, au risque de la répétition, ce constat trivial : depuis sa naissance, la sociologie se nourrit au sein de la comparaison internationale (Lallement, 2003). En théorie donc la comparaison est impossible (objection préjudicielle) et pourtant les sociologues ne cessent de la pratiquer. En se plaçant délibérément sous le sceau de ce constat paradoxal, cette contribution souhaite fournir quelques arguments qui puissent aider à préciser le statut épistémologique de la comparaison internationale en tant que *pratique*. J'avance, à cette fin, deux hypothèses de travail. La première est que nous avons tout intérêt à comparer notre activité de comparatiste à celle d'autres praticiens qui se heurtent à des difficultés similaires aux nôtres. De ce point de vue, la *traduction*, entendue ici comme processus de compréhension puis de restitution d'un texte original, présente suffisamment de points communs avec celle de la comparaison pour justifier une mise en perspective fructueuse. La deuxième hypothèse est que l'on doit penser la comparaison internationale en faisant fi de la vieille dichotomie théorie/pratique. Autrement dit, et quitte à heurter la susceptibilité des puristes de l'épistémologie sociologique, je pense que la comparaison doit avant tout être assimilée à une activité de *bricolage* (au sens où l'entend C. Lévi-Strauss) puisque, par définition, il est impossible de mettre en pratique une méthode optimale et purement rationnelle qui satisfasse à cette exigence contradictoire qui consiste à « comparer l'incomparable » (selon l'expression de M. Maurice).

2. Traduire

L'existence d'une altérité des pratiques, des normes et des valeurs est un constat qui crève les yeux de tous ceux qui, savants ou profanes, ont expérimenté le dépaysement de l'expatriation voire, tout simplement, celui de la communication interculturelle. Les sociologues ne sont pas les seuls à s'affronter à cet obstacle du différent. Aussi, et au nom même des vertus heuristiques que nous pouvons prêter à la posture comparative, est-il intéressant d'observer la manière dont d'autres disciplines se confrontent au problème. La traductologie offre de ce point de vue des éléments de réflexion particulièrement stimulants.

2.1. *Traddutore traditore ?*

A l'instar de l'incomparabilité, l'intraduisibilité d'un texte original est une aporie majeure à laquelle se confronte irrémédiablement tout traducteur, aussi compétent et professionnel soit-il³. G. Mounin, l'auteur des *Belles infidèles* (1955) et des *Problèmes théoriques de la traduction* (1963) est certainement de ceux qui ont saisi le problème avec la plus grande acuité⁴. Pour G. Mounin, « toutes les objections contre la traduction se résument en une seule – elle n'est pas l'original » (1955, p. 7). L'argumentaire de G. Mounin est en fait plus subtil qu'il n'y paraît à la lecture de cet énoncé tautologique. Marchant sur les brisées du Bellay, G. Mounin déploie trois arguments de base, qui ne sont pas au demeurant sans résonances avec certaines de nos préoccupations de comparatistes. Le premier s'appuie sur une dénonciation des chausse-trappes dans lesquelles ne manquent pas de tomber les traductions défectueuses, approximatives, quand elles ne produisent pas tout bonnement des contresens extrêmement fâcheux. Outre que la communauté des traducteurs est riche d'anecdotes à ce sujet, l'on touche ici un problème récurrent en sciences sociales. Savoir comment rendre tel terme utilisé par un auteur ou par les indigènes de l'espace étudié est une préoccupation constante et riche de débats contradictoires. J'y reviendrai.

Le deuxième argument de G. Mounin, qu'il convient de comprendre dans le cadre de la vieille querelle philosophique entre les Anciens et les Modernes (notamment lorsque, à la Renaissance, l'on assiste à une multiplication de traductions de textes rédigés en grec ancien), assimile la traduction à une pratique qui fait entrave à toute innovation. Se contenter de traduire les Anciens, n'est-ce pas en effet se condamner à brider toute imagination créatrice ? Le troisième argument est certainement le plus décisif et il porte également avec lui des préoccupations communes à celles des sciences sociales. Selon G. Mounin, toute langue contient en elle une part d'intraduisible que nul ne saurait éliminer. Or, dans le cas de la poésie notamment, cette quotité impossible à transférer n'est vraiment pas marginale puisque « le code poétique ne consiste pas seulement à nous informer, mais aussi et surtout à nous communiquer une certaine impression, à provoquer en nous des « émotions analogues » (...), et cela non seulement par le pouvoir symbolique des mots qui impliquent des sens au-delà de leur aire naturelle (...), mais aussi par leur valeur harmonique » (Kayra, 1998, pp. 1-2). L'idée en vertu de laquelle la langue emporte avec elle tout un bagage de significations intraduisibles, voire même une vision du monde qui s'imposent à ceux qui la parlent, n'est pas étrangère à certains points de vue culturalistes qui ont fait florès en anthropologie et en sociologie. Elle est également au cœur des réflexions de philosophes qui, à l'instar de W. Quine (1960), posent le postulat de l'indétermination de la traduction.

³ La pertinence de cette question est reconnue par l'immense majorité de ceux qui ont réfléchi à ce que traduire veut dire. Les réponses apportées sont en revanche fort variées : quoi de commun en effet, pour ne citer qu'eux, entre la critique à l'encontre des « tendances déformantes » d'A. Berman, le souci accordé par U. Eco aux conditions de réception du texte ou encore le radicalisme de W. Benjamin (refus de considérer le récepteur dans l'acte de traduction). Pour un tableau raisonné des différentes options théoriques sur le statut et la pratique de la traduction, cf. I. Oseki-Dépré (1999).

⁴ Je suis, à ce propos, la présentation détaillée que fournit J.R. Ladmiral (1994).

Une première manière de contourner l'obstacle consiste à toucher du doigt les désaccords entre linguistes et, parmi les nombreuses lignes de fractures qui caractérisent le champ, à repérer celle qui oppose le point de vue relativiste (que ramasse assez bien l'hypothèse Sapir-Whorf) à celui des « universalistes » qui font la pari que, par delà les différences de surface, il existe des opérations mentales identiques qui autorisent une « comparabilité minimale » entre univers langagiers (que l'on pense aux thèses de l'école générative fondée par N. Chomsky par exemple ou, plus généralement, aux travaux de la linguistique cognitive contemporaine). Même s'il est superficiel, pour ne pas dire trompeur, de chercher à associer ce type d'opposition à celles que nous avons l'habitude de mobiliser (le point de vue *cross-cultural* versus approche *cross-national* par exemple), la partition n'est pas sans intérêt à considérer puisqu'elle invite à se dégager de la gangue relativiste dans laquelle s'enferment d'emblée tous ceux qui insistent avant tout sur les différences. Pour des raisons aujourd'hui largement partagées par de nombreux chercheurs, le basculement en direction d'une perspective universaliste est en fait insatisfaisant car tout aussi aporétique que son opposée. La version la plus faible de l'universalisme peut être associée, du point de vue de la traduction, à la pratique du transcodage. Or - et cela ne fait même pas débat - cette technique est inadéquate : aucun traducteur n'ignore les différences de structures syntaxiques entre les langues et ne se risquerait de ce fait au transfert d'un texte en traduisant mot à mot. On voit bien le parallèle avec la question qui nous occupe : tout comme il est erroné de croire que le mot français « mouton » doit toujours être rendu par *sheep* en anglais⁵, il est tout illusoire de penser que l'apprentissage à la française puisse être comparé terme à terme au système de formation dual en vigueur en Allemagne (Maurice, Sellier, Silvestre, 1982).

Une seconde manière de contourner l'obstacle est de remarquer que, confrontés à la même objection exactement que celle qui en théorie interdit tout travail comparatif, les traducteurs n'ont pourtant jamais cessé, eux aussi, de traduire. L'intérêt de la traductologie, telle qu'elle est promue par exemple par J.R. Ladmiral (1994), est de prendre acte de ce constat élémentaire et de ne pas se satisfaire de la partition théorie/pratique. La traductologie ouvre un espace d'interrogations qui, en se jouant (sans les ignorer) des arguments purement théoriques, transforme le statut de la traduction de pure aporie en simple antinomie⁶. Il en découle une conséquence majeure pour le propos qui est le nôtre : celui du rejet de toute systématisme, tant théorique que technique. Il faut, en d'autres termes, se résoudre à une théorie « en miette » (selon l'expression de J.R. Ladmiral) qui sache s'épanouir sur fond de théorèmes multiples dont l'ambition est avant tout d'aider et de donner sens à la pratique de la traduction. Cette position, je la fais mienne dans le champ de la comparaison internationale.

2.2. Traduire les mots de la sociologie

⁵ En effet, « le signe 'mouton' en français a une valeur qui ne correspond en anglais ni à 'sheep' ni à 'mutton' mais plutôt à la somme des deux, puisqu'un Français peut avoir du 'mouton' dans son assiette et voir des 'moutons' dans un pré, alors qu'un anglais verra des 'sheep' dans un pré et du 'mutton' dans son assiette » (Lederer, 1994, p. 88).

⁶ « Ce problème de l'intraduisabilité – faut-il vraiment parler d'« intraductibilité » (G. Mounin, 1955, p. 7 et *passim*) ? – est même une antinomie fondamentale de la traduction qui se répercute, au niveau de la pratique traduisante, dans les termes opposés d'une alternative, elle-même « antinomique » : faut-il traduire près du texte ou loin du texte ? Traduction littérale *ou* traduction littéraire (dite « libre ») ; la fidélité *ou* l'élégance ; la lettre *ou* l'esprit... Là encore, ce sont les deux pôles d'une même alternative, indéfiniment rebaptisés, qui scandent l'histoire de la traduction (...). Ces différentes oppositions sont autant de modifications de la même antinomie fondamentale ; elles sont elles-mêmes proprement *antinomiques* dans la mesure où, en toute rigueur, il ne peut être question de choisir entre les deux termes : il faut satisfaire là simultanément à deux exigences apparemment contradictoires, et qui sont en fait les deux faces d'une seule et même, double, exigence. Il faut à la fois la fidélité *et* l'élégance, l'esprit *et* la lettre... (Ladmiral, 1994, pp. 89-90).

Que peut-on retenir des théorèmes que nous propose la traductologie ? Tout d'abord que l'opposition saussurienne entre la langue (stock des virtualités linguistiques dont dispose une communauté) et la parole (réalité de l'activité qui met en œuvre la langue) est une béquille extrêmement utile pour la bonne marche de la traduction. « On posera en principe qu'il convient de traduire (...) ce qui ressortit à la parole dans le texte-source, car c'est ce que « dit » l'auteur qu'on traduit. La traduction de ce qui appartient à la langue (formes du signifiant phonologique et graphique, contraintes grammaticales, habitudes « idiomatiques »...) est au contraire placé sous le signe de la différence : aux éléments de langue-source, on substitue seulement des équivalents en langue-cible » (Ladmiral, 1994, p. 17). Une telle pétition de principe n'est pas suffisante puisque, en vertu même de l'objection précédemment adressée à l'option fonctionnaliste, « non seulement il peut être difficile d'abstraire la parole de l'auteur de la langue-source au sein de laquelle elle a trouvé sa formulation, mais surtout la solidarité de chaque langue avec tout un *contexte culturel* fait apparaître la nécessité d'intégrer à la théorie de la traduction la perspective extra-linguistique (ou « para-linguistique ») d'une anthropologie. En effet : comment traduire fr. *ordinateur* ou *cassoulet* en peul ? Ou le vocabulaire japonais de la cérémonie du thé, voire seulement les expressions techniques du *base-ball*, en français ? » (*ibid.*, pp. 17-18).

La question qui vient d'être soulevée n'est pas étrangère, on s'en doute, aux sciences sociales. Elle fait d'emblée sens lorsque l'on interroge les modes de traduction des « mots de la sociologie ». La comparaison internationale ne revêt en effet aucun intérêt si l'on ne dispose pas d'un socle sémantique commun sans lequel toute collaboration tourne vite au dialogue de sourds⁷ et à défaut duquel la comparaison se réduit (au mieux) à une collection de monographies nationales que rien, ou si peu, ne relie entre elles. Or, en certains domaines, les difficultés sont multiples et bien réelles. Je pense en particulier au lexique wébérien dont l'histoire des transferts est riche d'enseignements (Grossein, 1999). Je voudrais en évoquer ici quelques aspects concrets. Soit d'abord le cas de *Beruf*, terme qui résonne immédiatement aux oreilles de tout lecteur de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. *Beruf* est un terme *a priori* assez évident à traduire pour le profane. Il renvoie pourtant à des définitions en compréhension, comme en extension, pour le moins variées. En allemand, et tout spécifiquement dans le texte de M. Weber, *Beruf* véhicule indissociablement le double sens de profession et de vocation⁸. Dans l'éthique protestante, chez Luther au premier chef, chacun doit vivre conformément à l'appel du Seigneur. M. Weber en avait d'ailleurs pleinement conscience. Il savait que *Beruf* « n'est traduisible que dans les langues qui, comme dans le *calling* anglais réunissent en un seul mot « vocation » et « profession ». C'est là plus qu'une homonymie, car l'Appel de Dieu incite le calviniste à exercer sa besogne, où qu'il se trouve » (Isambert, 1993, pp. 394-395). De même, et à l'avenant, pourrait-on effectuer des remarques d'ordre similaire pour *Regel*, *Betrieb* ou encore *Sinn*, dont les significations – ou plus exactement les connotations – varient plus que sensiblement d'un espace national à l'autre.

Le risque de mauvaise traduction est démultiplié lorsque les mots sont rendus en français par décalque des options retenues pour la langue anglaise. Il en va ainsi par exemple de la *stahlhartes Gehäuse* que T. Parsons a traduit par *Iron cage*, terme repris littéralement en français (« cage d'acier »). « Or cette traduction fausse le sens de la formulation wébérienne (*stahlhartes Gehäuse*), en le forçant, en le durcissant. Ce dont il est question n'est pas « d'acier », mais « dur comme l'acier », et *Gehäuse* désigne toute sorte de contenant

⁷ Que l'on songe par exemple aux grandes enquêtes comparatives telle que l'International Adult Literacy Survey effectuée en 1994 sous la houlette de Statistique Canada et de l'OCDE. Les biais dans les traductions des questions posées sont tels que, logiquement, il est impossible de tirer la moindre conclusion des résultats obtenus (Blum, Guérin-Pace, 1999).

⁸ C'est d'ailleurs l'expression « profession-vocation » que J.P. Grossein a choisi d'utiliser pour rendre *Beruf* dans sa traduction de *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (Weber, 2003).

englobant, enveloppant, enserrant quelque chose : dans le monde végétal et animal, une coque, une coquille, une carapace ; dans le monde mécanique, un boîtier, un habitacle. Parsons a reconnu que son choix de traduction était forcé, mais qu'il lui venait de réminiscences du temps où, fils de pasteur, il lisait le *Pilgrim's Progress* » (Grossein, 2003, p. LX). Même remarque à propos de *Veralltäglicung des Charisma* qui a été traduit en français par « routinisation du charisme » en marchant sur les brisées anglaises (par l'entremise du terme « *routinization* »). « *Routine* traduit très bien en anglais la quotidienneté que désigne l'expression allemande, mais le « routine » français y ajoute une nuance d'accoutumance, de désintéret que Weber n'a pas voulu mettre. La preuve en est que si cette « routinisation » peut être d'ordre traditionnel, elle peut provenir d'une rationalisation parfaitement délibérée » (Isambert, *op. cit.*, p. 363).

Les illustrations précédentes expriment bien plus que le seul souci d'exactitude de la traduction. Outre les politiques éditoriales (choix de traduire, ou non, telle ou telle œuvre) dont on sait les enjeux multiples et les effets diffus d'un pays à l'autre⁹, les pratiques de traduction *stricto sensu* (options retenues pour rendre tel ou tel terme clef) ont aussi des implications cognitives qui se répercutent sur les pratiques comparatives. Prenons par exemple le cas du couple *Gemeinschaft/Gesellschaft*, instrument de comparaison qui a souvent été utilisé pour juger du degré de développement d'une formation sociale, pour en apprécier les formes de cohérence dominantes, etc. A la suite de F. Tönnies, M. Weber mobilise ces termes dans *Economie et société*. Ils ont été rendus par le doublet communauté/société. Or, du choix de M. Weber, il résulte « que la traduction même de *Gesellschaft* par « société » est inadéquate. La « société » étant une association volontaire, vise également un but commun. *Geselle* veut dire « compagnon », « associé » et en vertu du sens très général de « société » en français il serait plus exact d'écrire « communauté » et association. Mais le « couple « communauté-société » est devenu tellement familier qu'il s'est incorporé dans la langue » (Isambert, 1993, p. 365).

Autre exemple : dans la version française de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* parue chez Flammarion, J.P. Grossein (2002) constate que la traductrice a fait le choix de rendre par légitimité une série de termes qui n'appelaient pas nécessairement une telle option : *Sinn* (sens), *begründen* ou *rechtfertigen* (justifier), *statthaft* et *Erlaubheit* (licite, licéité), *legalisieren* (légaliser), *Rechtmässigkeit* (légalité), *Kompetenz* (compétence), *Unterstützung* (soutien), *Wurzeln* (racines), *Konzessionen machen* (faire des concessions). Cette façon de faire et cette fréquence posent problème « quand on sait qu'à l'époque de la rédaction de la première édition de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Weber n'a pas encore élaboré sa sociologie de la « domination » (*Herrschaft*), avec en son cœur une typologie des modes de légitimité » (Grossein, 2002, p. 656). Qu'ils soient intentionnels ou non, ces choix de traduction ont pour effet de déformer l'image d'une sociologie wébérienne encore peu ouverte à la problématique de la légitimité (il faut attendre 1910 pour cela) et, par voie de

⁹ Comme le montre le travail édité récemment sous la houlette de F. Nies (2004), la politique de traduction du français vers l'allemand (et inversement) des livres de science politique et de sociologie est désastreuse. Entre 1994 et 2000, les traductions de titre français en allemand atteignent à peine le nombre de 50 (17 pour la science politique, 33 pour la sociologie). En sens inverse, le score est plus déplorable encore : 27 ouvrages au total sur la période, soit à peine quatre par ans. Dans les traductions françaises, les « classiques » (Weber, Simmel et Habermas) tiennent largement le haut du pavé si bien que la sociologie allemande contemporaine reste inaccessible en première main au lecteur non germanophone. Si l'Allemagne ne dépareille pas - outre les « classiques anciens » ce sont des « classiques modernes » comme P. Bourdieu, R. Boudon, M. Crozier, A. Touraine qui ont la faveur -, le bilan de sa politique éditoriale est révélatrice d'une différenciation intéressante. On s'aperçoit en effet que la sociologie française a su exporter des concepts clefs vers l'Allemagne (habitus, effets pervers, historicité, systèmes d'action). La science politique est en revanche beaucoup moins conquérante : en Allemagne, M. Duverger reste le politologue français le plus connu et les outils analytiques qui ont été importés ces dernières décennies proviennent pour l'essentiel de l'univers anglo-saxon.

conséquence, de fausser les lectures, les critiques et les usages de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, ouvrage majeur qui, aujourd'hui encore, sert de levier intellectuel pour l'analyse comparée des relations entre religion et économie.

Autre illustration encore. Nous avons tous en tête la célèbre définition que M. Weber fournit de l'Etat dans sa conférence sur la profession-vocation de politique. Selon la traduction de J. Freund (Weber, 1959), et c'est le sens qui s'est diffusé depuis, l'Etat est vecteur de violence. Il s'en arroge plus encore le monopole de l'usage légitime. Si l'on suit F.A. Isambert, il s'agirait en fait d'une erreur d'interprétation. Il faudrait lire la définition de l'Etat au prisme de la tension sémantique qui, chez M. Weber, structure l'usage du verbe *walten* (régner) et qui renvoie, à un extrême à la *Gewaltseimkeit* (violence), à l'autre à la *Verwaltung* (administration) en passant par *Gewalt* (pouvoir). Cette palette, dont les nuances ne sont pas perceptibles en français, invite à comprendre le fait que, pour M. Weber, « si la violence est la marque extrême de la puissance, la rationalisation vient limiter la violence, mais est obligée de composer avec elle » (Isambert, 1993, p. 378). Conséquence : « c'est donc une conception très restrictive de la légitimité appliquée à la violence (« légitime » est entre guillemets dans *Economie et société*), le rôle de l'Etat étant de canaliser la violence et non d'en être la source, ce qui donne à l'expression *violence légitime* de « La Vocation de politique » l'allure d'un raccourci oratoire et circonstanciel. La violence n'est pas en principe « légitime » et seul l'Etat a le pouvoir de la légitimer dans des conditions bien déterminées » (*ibid.*, p. 379). Ces différentes façons de traduire pourraient paraître dénuées de tout enjeu autre que stylistique, voire étroitement sémantique si l'on ne remarque pas que c'est l'essence même du projet wébérien qui est en question. En éludant les conditions de production de la définition de l'Etat dans le cadre de la conférence de 1919, cette traduction a contribué à propager une définition, au mieux approximative, en fait erronée, de ce que M. Weber entendait par Etat, concept sociologique et politique majeur s'il en est.

3. Bricoler

Je voudrais maintenant avancer une seconde série de remarques dont l'économie générale repose sur l'hypothèse suivante : la comparaison internationale est plus que jamais une affaire de « bricolage » (au meilleur sens du terme) dont l'on peut esquisser quelques règles en s'inspirant directement de la comparaison entre comparaison internationale et traductologie.

3.1. Le bricolage comparatif

Tout comme les traductions dont on ne peut évaluer la portée (pour ne pas dire la qualité) hors du contexte dans lesquels elles ont été produites¹⁰, les résultats issus des travaux de comparaison internationale sont incompréhensibles si l'on fait fi de toute historicité dans leur interprétation. L'idée est maintenant suffisamment banale pour ne pas s'y attarder : comment ignorer, par exemple, le rôle des conflits politiques et des mutations socio-économiques de l'Allemagne Weimarienne dans la manière dont M. Weber propose, parfois même au risque de l'ethnocentrisme, de conceptualiser l'Etat moderne et, plus généralement, les traits typiques aux sociétés occidentales modernes ? La question se pose en termes similaires un

¹⁰ C. Colliot-Thélène note fort justement qu'il serait injuste de jeter trop facilement l'opprobre sur les traductions antérieures. « Mutatis mutandis, ce que dit Weber de la science en général, dans le *Métier et la vocation de la science*, vaut également pour les traducteurs : nos travaux sont destinés à vieillir, « être dépassé d'un point de vue scientifique n'est pas seulement notre destin à tous, mais aussi notre but à tous ». Des normes nouvelles s'imposent peu à peu, en matière de traduction comme de rigueur scientifique. On attend aujourd'hui plus de précision conceptuelle qu'il y a trente ans, on exige en général aussi des textes plus respectueux des nuances de l'original, et ceci peut-être au détriment de l'élégance » (Colliot-Thélène, 2003, p. 10).

deuxième siècle plus tard lorsque, dans l'atmosphère de la guerre froide, les études comparatives se multiplient. Que l'on considère par exemple des ouvrages comme ceux de T. Parsons en sociologie générale (1966) et de J. Dunlop, F. Harbison, C. Kerr, C. Myers (1975) en relations industrielles, l'évolutionnisme se marie dans les deux cas à un ethnocentrisme qui assigne aux pays ouest-occidentaux le statut d'horizon indépassable en matière de développement social, politique et économique. Bien qu'on ait pu lui reprocher une certaine asymétrie dans la valorisation des deux pays comparés (Allemagne et France), le schéma analytique forgé par les chercheurs du Lest échappe à ce piège. Référence incontournable pour toute entreprise comparatiste menée en France au cours de ces dernières décennies, l'approche par l'effet sociétal reste néanmoins, elle aussi, l'expression de son temps : celle d'une période encore dominée par le modèle du travailleur masculin de la grande industrie, d'économies qui s'ouvraient timidement à l'international, d'un Etat français encore étranger aux réformes « modernisatrices », d'une Allemagne plus que jamais à l'Ouest, etc.¹¹

Je ne me risquerai pas au ridicule de l'inventaire à la Prévert qui consisterait à lister les multiples transformations qui, depuis le début des années 1980, sont venues bousculer les sociétés modernes. De façon sélective, je retiens trois éléments très généraux qui me paraissent directement en lien avec les présentes interrogations : i) le débordement des institutions et des pratiques hors des cadres de la société « nationale » et, par conséquent, une difficulté croissante à penser les espaces nationaux comme « systèmes indépendants présentant des structures ontogénétiques communes » (McMichael, 1992, p. 402), ii) la désarticulation progressive entre espaces économiques, politiques et culturelles et, par conséquent, la nécessité de disposer de modèles d'interprétations de plus en plus souples qui sachent intégrer la diversité des logiques structurantes des mondes et des pratiques sociales, iii) une recomposition de fond (pour ne pas parler de crise) de la société salariale ainsi que des institutions qui étayaient cette dernière et, par conséquent, l'impossibilité de continuer à mobiliser des figures dominantes (comme celle du travailleur homme de la grande industrie) pour typer des modes de régulation sociaux. S'en tenir à ces constats élémentaires permet déjà de comprendre certains glissements décisifs en matière de méthodologie comparative, tels en tous les cas que nous avons pu les repérer dans un travail collectif (Lallement, Spurk, 2003).

Je ne retiendrai ici qu'un seul de ces glissements, mais il m'apparaît décisif. Il s'agit, dans la pratique des comparatistes, de la *démultiplication des niveaux et des segments de comparaison*. Depuis ces deux dernières décennies, les comparaisons engagent une plus grande diversité d'unités significatives : entreprises, villes, régions, secteurs d'activités, espaces économiques locaux, établissements scolaires, etc. En d'autres termes, bien que nous continuions formellement à comparer des objets insérés dans des espaces nationaux, le cadre forgé par l'Etat-nation est débordé à la fois par le bas (mouvements de décentralisation et de gouvernance) et par le haut (développement des réseaux, mondialisation, construction de l'Europe sociale...). Dans la mesure par ailleurs où l'homogénéité qu'assuraient hier les institutions des Etats-Nations est battue en brèche par des tensions croissantes entre socialisation et modes de construction des identités individuelles, il n'est pas étonnant finalement que le principe d'homomorphisme censé structurer les différents mondes et niveaux du social soit aujourd'hui de plus en plus questionné. Non sans lien avec l'argument précédent, l'hypothèse de la redondance institutionnelle avancée récemment par C. Crouch et H. Farrell (2002) abonde dans un sens similaire. Cette dernière pose une pierre critique dans le jardin de l'approche *Path dependancies* si souvent utilisée en comparaison internationale, notamment dans une perspective institutionnaliste. « Unfortunately, the main objective of much current research within the institutionalist tradition has been precisely to present

¹¹ Les travaux de J.C. Barbier (2002), pour ne citer que lui, illustrent bien néanmoins la fertilité de la tradition institutionnaliste dont s'instruisent M. Maurice, F. Sellier et J.J. Sellier pour mener leur comparaison internationale.

national (and very rarely is the ontological priority of the nation state questioned) cases so that they fit neatly into homogeneous, internally isomorphic types » (Crouch, Farrell, 2002, p. 22).

La conséquence est que, plus qu'hier certainement, nous sommes condamnés au bricolage méthodologique. J'entends ici « bricolage » au sens que lui a conféré C. Lévi-Strauss. « Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâches diversifiées ; mais, à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'elle à l'obtention de matières premières et d'outils, conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos, et la règle de son enjeu est de toujours s'arranger avec les « moyens du bord », c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions et de destructions antérieures. » (Lévi-Strauss, 1960, p. 27). A l'instar de l'assemblage de ces éléments récupérés qui, dans le bricolage, ont une toute autre signification, que celle qui leur revenait initialement, l'accumulation de matériaux de natures hétérogènes (car « ça peut toujours servir ») permet de construire un sens. De plus en plus de recherches comparatives opèrent de la sorte. Dans le cas de la science politique, O. Giraud (2003) a montré que le métissage intellectuel (entre rationalisme, culturalisme et institutionnalisme, entre approches par le cas et approches par les variables...) s'est révélé une voie féconde pour renouveler complètement notre intelligence comparative. Le constat vaut également dans le champ sociologique où la diversité des référents théoriques (*grounded theory*, *political economy*, effet sociétal, théorie économique de la régulation, école sociologique de la régulation, néo-institutionnalisme économique, institutionnalisme historique...) le dispute à celle des méthodes associées. Il est ainsi frappant de constater que l'un des plus fervents partisans de l'analyse booléenne promue par C. Ragin (1987) afin de procéder à des comparaisons qualitatives internationales est... H. Becker (2002, p. 286 et suivantes), figure emblématique d'une « école » que, de façon souvent caricaturale il est vrai, l'on a tendance à situer à l'opposé des démarches que formalisent C. Ragin¹².

3.2. L'espace du bricolage comparatif

Doit-on conclure des considérations précédentes que toute méthode peut satisfaire à nos ambitions comparatives ? que toute théorie – du moment qu'elle procure intelligemment les faits récoltés – en vaut bien une autre ? bref, qu'*anything goes* ? Répondre trop rapidement par l'affirmative est fort dangereux car, ce faisant, l'on ouvre la boîte de Pandore de laquelle s'échappent régulièrement des écrits qui prétendent au label « sciences sociales » alors même qu'ils ne présentent aucun des critères de scientificité habituellement exigés par la communauté des sociologues, politistes... de profession. Voilà pourquoi il n'est pas possible de soutenir la thèse du « bricolage comparatif » sans esquisser dans le même temps les principales lignes de fuite de l'espace intellectuel dans lequel celui peut légitimement prendre forme.

¹² Pour une illustration de la mise en œuvre empirique de cette stratégie du bricolage comparatif appliquée à des populations comme les infirmières ou les ingénieurs (catégories dont la traduction pose d'emblée problème), on pourra se référer aux travaux de C. Vassy (1999, 2003) et de M. Lallement, S. Lehndorff et D. Voss-Dahm (2004). Ces deux recherches ont en commun d'affronter les problèmes d'équivalence linguistique en optant pour des principes de comparaison qui échappent aux catégories administratives, de fléchir la démarche déductive pour laisser aux observations infra-nationales le soin de nourrir l'imagination sociologique, de fournir du sens en puisant concurremment dans des registres analytiques hétérogènes (effet sociétal, analyse stratégique, théorie de la régulation sociale) et, enfin, de se défier d'une interprétation unilatérale en terme de « modèles nationaux ».

A cette fin, j'utiliserai deux axes. Pour bâtir le premier, j'emprunte à J.C. Passeron (1991) ce constat en vertu duquel la sociologie mobilise deux types de concepts pareillement insatisfaisants. D'un côté, nous disposons de concepts polymorphes (tels que « classe », « intérêt », « conflit », « structure », « système », « institution »...) tellement gros de significations divers, et parfois contradictoires, qu'il serait illusoire de chercher à les enfermer dans une quelconque définition générique. En fait, leur puissance heuristique ne se révèle qu'en leur faisant subir l'épreuve empirique. D'un autre côté, nous disposons d'une langue administrative (« loisirs », « jeunesse », « ville »...) et de concepts sténographiques (« criminalité en cols blancs », « relations à plaisanterie »...) dont l'usage permet de produire un savoir situé mais dont l'accumulation et la généralisation s'avèrent pour le moins problématique. Pour construire mon deuxième axe, je me tourne à nouveau vers la traductologie et adopte la partition connotation sémantique/connotation sémiotique qui sert à J.R. Ladmiral à asseoir son principal théorème traductologique. La connotation sémantique, la première, est associée « aux aspects subjectifs du signifié, du point de vue du traducteur. Mais cette subjectivité n'est pas une appropriation individualisant les connotations au niveau de la compétence de chaque locuteur, dans la conscience linguistique spontanée de l'Auteur-source et des lecteurs-cibles. C'est une individuation métalinguistique, et non stylistique, des connotations qui ressortit au vécu du traducteur entre deux langues, dans son travail de bricolage sur les textes » (Ladmiral, 1994, p. 199)¹³. J.R. Ladmiral s'instruit de L. Hjelmslev pour définir la connotation sémiotique. A son propos, « on pourrait parler de méta-connotation, pour indiquer à la fois qu'elle analyse le processus global de fonctionnement sémiotique d'un texte et qu'elle est le prolongement d'une sémantique des connotations, susceptible d'assurer à ces dernières un statut théorique, commun à l'ensemble. » (*ibid.*, p. 201). Cette opposition, et tel est bien son intérêt majeur, institue des pôles à l'aide desquels l'on peut travailler par gradations plutôt qu'elle n'entérine une rupture franche entre deux formes de connotations.

Appliqué au questionnement qui nous préoccupe, le croisement de ces deux axes permet de repérer quelques cas types de comparaison et de repérer des exigences méthodologiques minimales qui leur sont associés. Lorsque, en premier lieu, l'on croise concepts polymorphes et connotation sémiotique, à quelles recherches avons-nous affaire? Pour l'essentiel à ces travaux qui entendent comparer des cultures, voire des sociétés en leur entier, en mettant avant tout l'accent sur le fait que la comparabilité est possible à condition d'accepter le principe d'équivalents fonctionnels. A l'instar des linguistes, on reconnaît ici l'existence d'une connotation sémiotique (le signifiant du signe de second niveau est formé par un ensemble signifiant/signifié de premier niveau) qui informe les espaces sociétaux. En d'autres termes, la comparabilité est fondée sur le pari d'une mise en équivalence possible entre des institutions au caractère disparate mais aux fonctions substituables et complémentaires (Hall, Soskice, 2001, p. 17). En ce cas, c'est l'outillage fonctionnaliste (analyse institutionnaliste) qui s'impose au premier chef pour bricoler les comparaisons, et cela à la façon dont procèdent par exemple l'école de la régulation française, la *Political Economy* anglo-saxonne...

Le culturalisme siège pour sa part à l'articulation du polymorphe et du sémantique. Au risque de l'aporie relativiste, le premier mot d'ordre des culturalistes est celui de la « contextualisation ». Les outils qu'invitent à mobiliser cette tradition d'analyse sont connus : enquêtes valeurs, recours à l'histoire et, surtout, examen systématique des symptômes culturels dont peuvent témoigner les dispositifs, les pratiques, les relations sociales... soumis

¹³ Ces connotations peuvent être d'ordre affectif, idéologique, situationnelles (qui explicitent plus consciemment le contexte extra-linguistique...). Le traducteur doit bien évidemment en tenir compte et adopter autant de stratégies qu'il jugera adéquates pour garantir le sens (rationalisation, clarification, allongement, homogénéisation restitution entre parenthèses du terme en langue-source, recours à une note du traducteur qui éclaire le profane...).

à l'enquête empirique. La recherche qu'a consacrée R. Biernacki (1995) à la « fabrication du travail » en Allemagne et en Angleterre me paraît exemplaire, dans ce cadre précis, d'un bricolage particulièrement réussi. Pour montrer que la marchandisation du travail est une construction sociale qui échappe à toute modélisation générale et abstraite, l'auteur mobilise un important matériau empirique issu de l'historiographie de l'industrie du tissage (1640-1914). Après avoir porté intérêt à des objets divers (modes de rémunération des ouvriers, calcul des coûts, contrôle social de la main-d'œuvre, droit des employeurs, codification des produits, action collective...), R. Biernacki estime que l'on peut opposer deux cultures du travail : « German owners and workers viewed employment as the time appropriation of worker's labor power and disposition over worker's labor activity. In contrast, British owners and workers saw employment as the appropriation of worker's materialized labor via its products » (Biernacki, 1995, p. 12). Autre conclusion intéressante : à travers leurs écrits sur le travail, K. Marx et A. Smith n'ont pas inventé de toutes pièces une nouvelle conception de l'action productive. Ils n'ont fait que rationaliser intellectuellement des pratiques peu comparables d'une culture à l'autre. Nul étonnement, dans ces conditions, à ce que les débats qui ont opposé les économistes à propos de la valeur travail soient toujours restés sans fin.

Lorsque, en troisième lieu, l'on aborde le registre de la langue administrative et des concepts sténographiques avec, en ligne de mire, les questions de connotation sémiotique, surgissent des « problèmes » aussi vifs que ceux qui ont trait, exemple parmi bien d'autres possibles, à la pertinence des comparaisons de taux de temps partiels féminin. Pour être tout à fait concret : en France, le fait de travailler à temps partiel est connoté, pour la population féminine, à une forme de rejet aux marges du marché du travail. Il n'en va pas du tout de même en Allemagne, et dans une certaine mesure aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, puisque la connotation est autrement plus positive. En Allemagne, le temps partiel n'est pas perçu comme un instrument de gestion de la crise aux dépens d'une partie de la population active mais comme un instrument qui, utilisé dès les années 1950 et 60, a permis aux femmes de gagner en autonomie en accédant par ce biais au marché du travail. On voit bien alors le type de bricolage qu'impose une comparaison un tant soit peu raisonnée en la matière : je pense en l'occurrence à la construction de modèles idéal-typiques qui intègrent le temps partiel comme une pièce dans un puzzle d'ensemble, l'objectif étant de comprendre, par exemple, les modes de construction sociaux des inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail (Maruani, 2000). J'ajoute qu'en adoptant de la sorte une logique combinatoire (quel que soit le niveau qu'elle puisse au demeurant aider à formaliser), l'on rend grâce de fait aux intuitions fécondes de l'approche sociétale. Il est symptomatique à ce propos – et cela apporte de l'eau au moulin du pragmatisme que je défends – que, dès lors que l'on accepte de dépasser les oppositions paralysantes entre le « sociétal » et l'« organisationnel », le « système » et l'« acteur » les oppositions académiques s'estompent rapidement (Friedberg, 2000)¹⁴.

S'agissant enfin du croisement entre le sténographique et le sémantique, l'on retombe typiquement sur l'interrogation qui m'a servi à ouvrir ce propos : celle en vertu de laquelle un même signifiant (le taux de chômage) peut occulter des pratiques, des référentiels, des compromis... à géométries plus que variables. En ce cas, on en conviendra aisément, la déconstruction des indicateurs est un préalable méthodologique nécessaire avant toute interprétation comparative. Il est salutaire, plus encore, de tirer les conséquences de ce

¹⁴ La synthèse de R. Boyer et M. Freyssenet (2000) sur les modèles productifs est, de ce point de vue, tout aussi instructive. Rompant avec une perspective nationale qui assigne à chaque pays un mode unique d'agir productif, les deux chercheurs raisonnent en terme de modèle (ici l'agencement des variables « politique-produit », « organisation productive » et « relation salariale »). Les six modèles recensés ne sont l'apanage d'aucun pays. A l'inverse, un même pays peut gérer en son sein différents modèles, que tout oppose parfois (c'est le cas des modèles toyotien et hondien au Japon). Cette façon de désagrèger les rapports salariaux nationaux renouvelle bien la pratique de la comparaison puisqu'elle invite à porter l'attention à la diversité des configurations qui habitent un même segment productif national.

théorème élémentaire de la traductologie qui associe toute velléité de transcodage à une impasse pratique. Un vrai travail de traduction invite à suivre un enchaînement plus complexe, du type lecture/déverbalisation/réexpression du sens. Je tire de cette conclusion presque trop triviale l'invite, en comparaison internationale, à respecter des impératifs dont l'énoncé rappelle opportunément les bricolages de cuisine : repérer d'abord des « problèmes communs » aux espaces comparés (les inégalités de salaire, les transformations du statut des salariés, les relations de travail...), problématiser ces questions à l'aide de catégories analytiques pertinentes (rapport salarial, espace de qualification, relations de pouvoir...) pour les espaces étudiés, en déduire ensuite des notions « trans-nationales » : celle de taux de chômage élargi, par exemple, en substitution au taux de chômage officiel..., aboutir enfin à l'adaptation ou à l'invention de méthodes et d'outil de mesures qui réfèrent au problème commun qui sert de prétexte à la recherche.

4. Conclusion

Dans cette contribution, je me suis intéressé à un aspect en général peu évoqué du travail de comparaison internationale : celui qui touche à la faiblesse des transferts intellectuels entre pays proches (la France et l'Allemagne en l'occurrence) et, surtout, à la difficulté de traduire ce qui devrait être un lexique sociologique commun à tout ceux qui entreprennent de collaborer sur des bases internationales. En opérant ensuite un détour par la traductologie, l'enjeu de mon propos était d'expérimenter *in vivo* les vertus heuristiques de la comparaison. Il s'est agi en effet de traiter du problème commun à la linguistique et aux sciences sociales qu'est celui de l'altérité¹⁵. De ce détour je retiens deux idées d'importance inégale. Tout d'abord que, même si le couple dénotation/connotation a fait l'objet de critiques sévères de la part des linguistes¹⁶, il demeure d'un précieux usage pour la pratique des traducteurs. A cet égard, le parallèle avec la comparaison internationale est fructueux. L'on pourrait pareillement décréter en théorie que l'Autre n'étant pas le Même, toute démarche comparative est aporétique. Pourtant, dès lors que l'on adopte le point de vue de la pratique, l'objection tombe. La distinction reste utile pour le traducteur tout comme pour le sociologue. A bien y réfléchir, cela n'est pas entièrement nouveau. D'E. Goblot à P. Bourdieu, toute une tradition de recherche a su tirer ce fil pour nourrir une sociologie de la distinction qui invite à différencier le « dénoté » des pratiques (s'habiller par exemple) de leurs connotations symboliques (afficher une différence significative dans le choix de ses vêtements et dans la manière de les porter afin, pour le bourgeois d'E. Goblot, de faire barrière et niveau). Une conclusion de même nature à celle que je viens de tirer pour le diptyque dénoté/connoté vaut, on l'aura compris, pour le couple connotation sémiotique/connotation sémantique.

La seconde idée qui m'importe emprunte à la traductologie cette intuition majeure en vertu de laquelle il est impossible d'énoncer une théorie générale de la comparaison. En conséquence, nous devons, au mieux, nous contenter de théorèmes en miette et de bricolages partiels. Pour le dire encore en d'autres termes, les oppositions entre points de vue constitués me semblent avant tout relever de l'entomologie académique car, comme j'ai tenté de le suggérer, la

¹⁵ La comparaison entre traduction et comparaison internationale a bien évidemment des limites. La première d'entre elles, et la plus évidente, tient au fait que le comparatiste s'affronte à des univers déjà constitués (des entreprises « semblables » dans deux pays, des taux de réussite scolaire, etc.) alors que le traducteur doit construire de toutes pièces, ou presque, le texte d'arrivée.

¹⁶ Au terme de l'étude qu'il consacre à la question, J.R. Ladmiral conclut à l'impossibilité *logique* de démarquer le dénoté du connoté. « Ainsi, *déglinguée* connote le langage parlé mais dénote aussi que la voiture dont il s'agit est déjà ancienne et plus ou moins mal entretenue, que certaines pièces s'en détachent... ; si elle dite *abîmée*, cela dénote en principe une avarie visible, alors qu'on la dira *cassée* pour dénoter seulement qu'« elle ne marche pas » (...) A chaque fois, c'est un *package deal* : on ne fait pas le détail, si l'on peut dire ; il est extrêmement difficile, sinon même impossible, de faire le départ entre dénotations et connotations » (p. 168).

pratique comparative est avant tout fondée sur l'assemblage plus ou moins ingénieux de matériaux (historiques, d'observations, etc.), de concepts (polymorphes et sténographiques) et de méthodes (dé-construction, modélisation idéal-typique...) variés. Ce constat n'est peut-être pas, là encore, si nouveau que cela. Après tout, si l'on considère la façon dont M. Weber a tenté de nourrir sa thèse sur la singularité du capitalisme moderne en comparant la Chine et l'Europe du XVI^{ème} siècle, ne doit-on pas conclure avec J.C. Passeron que « c'est là du raisonnement naturel, fait de bric et de broc si l'on veut ; mais c'est l'exemple même de ce qu'on est condamné à faire pour tenir un raisonnement sociologique » (1991, p. 77). Conclusion qui, plus que jamais, nous incite à une salutaire modestie quand nous nous faisons bricoleur de comparaisons.

Références bibliographiques

- Badie B. (1992), « Analyse comparative et sociologie historique », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 133, août, pp. 363-372.
- Barbier J.C. (2002), « Marchés du travail et systèmes nationaux de protection sociale : pour une comparaison internationale approfondie », *Sociétés contemporaines*, n° 45-46 novembre, pp. 191-214
- Becker H. (2002), *Les ficelles du métier*, Paris, La découverte. Première édition originale : 1998.
- Besson J.L., Comte M. (1992), *La notion de chômage en Europe - Analyse comparative*, rapport pour la MIRE, mars.
- Bevort A., Trancart D. (2003), « Les comparaisons internationales dans les recherches et les débats sur les systèmes éducatifs », in Lallement M., Spurk J. (sous la direction de), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS éditions, pp. 121-133.
- Biernacki R. (1995), *The Fabrication of Labor – Germany and Britain, 1640-1914*, Berkeley, University of Californiz Press.
- Boyer R., Freyssenet M. (2000), *Les modèles productifs*, Paris, La découverte.
- Colliot-Thélène C. (2003), « Préface » in Weber M., *Le savant et le politique*, Paris, La découverte, pp. 9-59.
- Crouch C., Farrell H. (2002), « Breaking the Path of Institutional Development? Alternatives to the New Determinism », European University Institute Working Paper, SPS n° 2002/04, Florence.
- Dunlop J.T., Harbison F.H., Kerr C., Myers C. (1975), *Industrialism and Industrial Man Reconsidered*, Princeton, Inter University Study of Human Resources in National Development.
- Friedberg E. (2000), « Societal or systems effects » in Maurice M., Sorge A. (eds), *Embedding Organizations*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, pp. 57-70.
- Giraud O. (2003), « Le comparatisme contemporain en science politique : entrée en dialogue des écoles et renouvellement des questions », in Lallement M., Spurk J. (sous la direction de) (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS éditions, pp. 87-106.
- Giraud O. (2004), « France et Allemagne. Les catégories d'analyse de l'emploi », *Histoire et sociétés*, janvier, n° 9, pp. 53-64.
- Grossein J.P. (1999), « Peut-on lire en français *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme ?* », *Archives européennes de sociologie*, XL, pp. 125-147.
- Grossein J.P. (2002), « A propos d'une nouvelle traduction de *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme* », *Revue française de sociologie*, 43-4, pp. 653-671.
- Grossein J.P. (2003), « Présentation » in Weber M., *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme suivi d'autres essais*, Paris, Gallimard, pp. V-LXVI.

- Hall P.A., Soskice D. (eds) (2001), *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press.
- Isambert F.A. (1993), « Max Weber désenchanté », *L'Année sociologique*, 43, pp. 357-397.
- Kayra E. (1998), « Le langage, la poésie et la traduction poétique ou une approche scientifique de la traduction poétique », *Meta*, vol. XLIII, n° 2, pp. 1-8.
- Ladmiral J.R. (1994), *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard.
- Lallement M. (2003), « Raison ou trahison ? Eléments de réflexion sur les usages de la comparaison en sociologie », in Lallement M., Spurk J. (sous la direction de) (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS éditions, pp. 107-120.
- Lallement M., Lehdorff S., Voss-Dahm D. (2004), « Temps de travail et statut des salariés hautement qualifiés des sociétés de service informatique : Une comparaison France-Allemagne » in Beaujolin R. (sous la direction de), *Flexibilité et performance*, Paris, La découverte, pp. 179-202.
- Lallement M., Spurk J. (sous la direction de) (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS éditions.
- Lederer M. (1994), *La traduction aujourd'hui*, Paris, Hachette.
- Lévi-Strauss C. (1960), *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- Maruani M. (2000), *Travail et emploi des femmes*, Paris, La découverte.
- Maurice M., Sellier F., Silvestre J.J. (1982), *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, Paris, PUF.
- McMichael P. (1992), « Repenser l'analyse comparative dans un contexte postdéveloppementaliste », *Revue internationale des sciences sociales*, août, n° 133, pp. 397-413.
- Mounin G. (1955), *Les belles infidèles*, Paris, Cahiers du sud.
- Mounin G. (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- Nies F. (ed.) (2004), *Les enjeux scientifiques de la traduction*, Paris, éditions de la MSH
- Oseki-Dépré I. (1999), *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Colin.
- Parsons T. (1966), *Societies: evolutionary and comparative perspectives*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, Inc.
- Passeron J.C. (1991), *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.
- Quine W. (1960), *Word and Object*, MIT Press. Traduction française, *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1978.
- Ragin C. (1987), *The Comparative Method - Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*, Berkley, University of California Press.
- Vassy C. (1999), « Travailler à l'hôpital en Europe. Apport des comparaisons internationales à la sociologie des organisations », *Revue française de sociologie*, vol.40, n° 2, pp.325-356.
- Vassy C. (2003), « Données qualitatives et comparaison internationale : l'exemple d'un travail de terrain dans les hôpitaux européens », in Lallement M., Spurk J. (sous la direction de) (2003), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS éditions, pp. 215-227.
- Weber M. (1959), *Le savant et le politique*, Paris, Plon.
- Weber M. (2003), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard. Edité, traduit et présenté par J.P. Grossein avec la collaboration de F. Cambon.
- Zimmermann B. (1999), « Deux modes de construction statistique du chômage au tournant du siècle » in Zimmermann B., Didry C., Wagner P. (eds) (1999), *Le travail et la nation. Histoire croisée de l'Allemagne et de la France*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, pp. 253-275.